

## L'ENTRETIEN

**Sophie Borderie, vous avez été élue présidente le 17 mai dernier, et depuis vous avez déjà beaucoup sillonné le département. Vous tenez le rythme ?**

S. B. - C'est vrai que je me suis beaucoup déplacée sur le terrain dès le lendemain de mon élection. Je n'imaginais pas aborder autrement mon mandat. Je continuerai sur ce rythme, parce que ça me semble nécessaire mais aussi parce que j'aime le contact. C'est d'ailleurs ce besoin de connexion au terrain qui m'a convaincue de ne pas abandonner mon métier d'infirmière-anesthésiste, même si je ne l'exerce désormais qu'à temps très partiel.

**Vous vous êtes notamment rendue dans de nombreux collèges. Ces déplacements ont-ils renforcé votre conviction quant à la nécessité d'un Plan collèges ?**

S. B. - Du numérique aux parcours de la convention éducative en passant par la restauration scolaire... il se passe des choses formidables dans nos collèges publics. Et c'est aussi grâce aux agents départementaux qui s'occupent du service et de l'entretien des locaux.

Tout commence par l'éducation. Avec ce Plan collèges, nous faisons le pari de la jeunesse ! Je m'inscris dans la continuité de mon prédécesseur, Pierre Camani, qui en avait fait l'annonce et je tiens à rendre hommage au travail du vice-président Nicolas

Lacombe qui en a affiné les contours. Même si nous ne partons pas de rien, avec un plan de 77 millions d'euros pour les 6 prochaines années, le Département donne un vrai coup d'accélérateur.



**On parle aussi beaucoup d'infrastructures routières en ce moment, notamment sur l'Agenais mais pas seulement...**

S. B. - En effet, malgré tout ce que l'on a pu lire ou entendre, les grands projets routiers avancent, et cela grâce à l'intervention du Département. Notre collectivité est pleinement engagée pour moderniser le réseau autour des 3 agglomérations : la déviation sud de Villeneuve-sur-Lot est en cours d'achèvement, la déclaration d'utilité publique pour le bouclage de la rocade de Marmande est attendue

pour 2021, et nous venons de signer la convention tripartite pour l'échangeur autoroutier d'Agen-Ouest avec l'Agglomération et Vinci dans le cadre du projet de déviation de l'Ouest Agenais pour lequel nous mobilisons 26 M€ au total. Sans le soutien du Département, la plupart de ces projets ne pourraient avancer !

Avec le vice-président Patrick Cassany, nous avons interpellé la ministre des transports en lui précisant que nous n'accepterions aucun transfert sans les crédits d'État initialement promis au titre de la modernisation de cet axe et de son entretien courant.

**Le 19 juin, vous vous êtes rendue à l'assemblée générale de l'Assemblée des Départements de France. Qu'en retenir-vous ?**

S. B. - Il a d'abord été question de solidarité financière entre Départements. Les critères de répartition adoptés lors de cette assemblée générale, et qui doivent désormais être acceptés par l'État, sont plus favorables au Lot-et-Garonne qu'antérieurement. C'est une petite victoire qu'il convient néanmoins de nuancer car les Départements continuent de payer les factures adressées par l'État, notamment les Allocations individuelles de solidarité, et ils se verront sans doute -si le projet gouvernemental va à son terme- privés de la seule recette dynamique qu'ils ont encore, à savoir la part départementale de la taxe sur le foncier bâti.

Malgré tout, je note le regain d'intérêt pour l'échelon départemental qui, devant l'ampleur inédite de la crise institutionnelle et sociale traversée par notre pays, apparaît avec l'échelon communal comme une solution fiable et efficace vers plus de proximité et de solidarité.

**Justement, on parle de transfert des routes nationales vers les Départements. Inquiétant, non ?**

S. B. - Ce qui est inquiétant c'est surtout la concomitance de cette annonce gouvernementale avec l'absence, cette année encore, de premier versement par l'État pour les travaux de la RN21. Rendez-vous compte : à ce jour, il n'a pas versé un euro au titre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 ! Et il serait maintenant question d'un transfert dont on ne connaît pas les conditions...

## Éducation

## Plan Collèges : 76,6 millions investis en 6 ans

**En adoptant, sur la période 2020-2025, un programme qui s'élève à 76,6 M€, le Conseil départemental affirme son ambition de bâtir le collège de demain.**

## Pourquoi un Plan collèges ?

Depuis 2008, le Département a engagé d'importants moyens pour moderniser nos collèges. De la construction du collège Joseph-Kessel, à Monflanquin, à la reconstruction de Jean-Moulin à Marmande en passant par le 8<sup>e</sup> programme (2012-2020) qui a concerné 17 collèges sur 24, le Conseil départemental a clairement fait le choix d'investir dans l'avenir de notre jeunesse. Ainsi, 49,3 M€ ont été consacrés

aux collèges (bâtiments, équipements mobiliers, informatiques et de restauration) sur la période 2012-2018, soit une moyenne de 7 M€/an.

Alors que les établissements accueillent 12 400 élèves à la rentrée 2018, ils seront 13 200 en 2022. Pour anticiper ces besoins, le Conseil départemental définit aujourd'hui à travers le Plan collèges une feuille de route qui permettra de concentrer un investissement exceptionnel de 76,6 millions d'euros sur les 6 prochaines années.

## Quels travaux pour quels collèges ?

Tous les collèges publics feront l'objet d'interventions immobilières, selon une hiérarchisation des priorités :

- **des adaptations importantes conduisant à 5 projets de reconstruction, mobilisant 22,7 M€**, pour les collèges Joseph-Chaumié à Agen, Jean-Delmas-de-Grammont à Port-Sainte-Marie, Jean-Rostand à Casteljaloux, Daniel-Castaing au Mas-d'Agenais et la Cité scolaire Val de Garonne à Marmande
- **des adaptations ciblées dans 21 collèges, mobilisant 45,8 M€**. Ces investissements incluent également les projets anticipés en 2019, les travaux urgents, imprévus et les mises en conformité (10,5 M€ sur la période considérée)
- **des dotations en équipements mobiliers, informatiques et de restauration, mobilisant 8,1 M€**.

## Et le volet humain ?

Ces 10 dernières années, en raison de l'évolution démographique, les collèges du département ont accueilli 600 élèves supplémentaires. Et cette tendance va s'amplifier d'ici 2022. Afin d'accompagner au mieux les élèves, le Département renforce sa présence et crée, dès la rentrée 2019, 13 postes d'adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE). Leur répartition dans les collèges sera effectuée au plus près des besoins, une fois connue l'affectation des élèves par les services départementaux de l'Éducation nationale.



Après son 8<sup>e</sup> programme d'investissement (dont la reconstruction du collège de Castillonnès), le Département donne un nouveau coup d'accélérateur en faveur des collèges du territoire.

## RN 21

## Toujours pas de crédits de l'État en 2019...

... alors qu'ils sont demandés depuis 2017 ! Le 7 juin, la présidente du Conseil départemental Sophie Borderie et le vice-président aux infrastructures Patrick Cassany ont écrit à la ministre des transports Elisabeth Borne pour protester contre le retard que l'État fait prendre aux travaux du tronçon Monbalen - La Croix Blanche de la RN21.

Pourtant inscrits dans le Contrat de Plan État-Région 2015/2020,

ces travaux indispensables sont suspendus à l'engagement financier de l'État. Les collectivités financeurs (Département, Agglomération d'Agen et Grand Villeneuvois) ont pourtant fait leur part du chemin, en s'engageant à la fois financièrement (plus de 9 millions d'euros pour le Département) et en acceptant de limiter l'investissement total par une mise à 2x2 voies partielle.

## infomaire

**80 KM/H.** Après les Départements, au tour des maires ! Les députés viennent d'ouvrir également aux communes la possibilité de déroger à la limitation des 80 km/h sur la partie de réseau dont elles ont la gestion, et ce après avis de la commission départementale de la sécurité routière. Verdict final à l'issue des travaux de la Commission mixte paritaire, qui viennent de débiter.

**FISCALITÉ LOCALE.** Sur fond d'un acte III de décentralisation attendu, la réforme de la fiscalité locale fait son chemin. Les propositions du gouvernement sont désormais connues : transférer aux communes la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties (TFPB) et affecter aux Départements et aux intercommunalités une fraction de TVA. Restent encore à connaître les modalités techniques de cette réforme et les simulations, alors que le Gouvernement a affiché l'objectif d'une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**TRÈS HAUT DÉBIT.** La commercialisation des premières prises du Réseau d'initiative publique (RIP), construit par le syndicat mixte Lot-et-Garonne Numérique, débutera à partir de mi-septembre sur les secteurs d'Estillac, Moirax, Sérignac-sur-Garonne et Sainte-Colombe-en-Bruilhais. En lien avec les mairies, des réunions publiques seront alors organisées pour préciser les zones concernées, connaître les fournisseurs d'accès présents sur le réseau et expliquer les modalités de souscription à un abonnement Très Haut Débit.

**DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS.** Le Conseil départemental vient d'adopter une motion contre le projet de réforme des services des Finances publiques dans le département. Vous pouvez la retrouver sur [www.lotetgaronne.fr/motion-DGFIP](http://www.lotetgaronne.fr/motion-DGFIP) et vous en inspirer pour faire adopter une délibération par votre conseil municipal.

## Emploi

## Faire de Center Parcs un levier pour l'emploi

**C'est toute l'ambition du comité Emploi récemment installé : travailler en amont pour pouvoir localement les 300 emplois nécessaires en phase d'exploitation du domaine Center Parcs.**

Les travaux du Center Parcs « Les Landes de Gascogne », situé sur les communes de Pindères et Beauziac, sont entrés en phase opérationnelle : le défrichement est terminé et les travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers) en cours. La construction des 400 cottages et des équipements débutera quant à elle à l'automne avec une ouverture du site au public prévue au printemps 2021.

Le Conseil départemental et ses partenaires ont souhaité faire de cette implantation, aux nombreuses retombées sociales et économiques, un véritable projet de territoire. L'objectif est de tirer au maximum partie des opportunités offertes par ce chantier au profit de l'économie locale et de la création d'emploi.

En amont, le partenariat initié en 2017 avec la CCI a permis la création d'une cellule d'aide à la constitution de groupements d'entreprises qui ont pu, par la suite, candidater aux appels d'offres du Groupe Pierre & Vacances. Et les résultats sont là : à ce jour, sur les lots de VRD (voirie, terrassement, étanchéité), électricité, défrichement et clôtures - soit

20 M€ de travaux -, les marchés ont été attribués dans leur totalité à des entreprises de Nouvelle-Aquitaine dont 90 % en Lot-et-Garonne.

Sur le volet emploi, l'exploitation du Center Parcs représente la création de 300 emplois directs, dont 85 % de CDI. Afin de favoriser les recrutements locaux et le retour à l'emploi de chômeurs de longue durée, un comité Emploi, coprésidé par l'État, le Conseil régional et le Conseil départemental, travaille actuellement à identifier les besoins en recrutement et formation et à coordonner les acteurs de l'emploi et de la formation. L'enjeu est de taille, tant il faut anticiper pour répondre à des besoins d'emploi dans des secteurs, notamment la restauration, déjà identifiés sous tension.

## Les recrutements ouverts fin 2020

À partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Information du public sur les territoires et travail au renforcement des offres de formation

## À partir du dernier trimestre 2020

Mise en ligne des postes, pré-recrutements, tests d'aptitudes

1<sup>er</sup> trimestre 2021

Recrutement et Formation  
« adaptation au poste de travail »

## Sécurité

## Feu vert pour la construction des gendarmeries de Laplume et Tonneins

La Direction générale de la Gendarmerie nationale vient d'accepter le dossier commun déposé par le Conseil départemental et l'opérateur social Habitayls pour le projet de construction de 2 nouvelles casernes à Laplume et Tonneins. Grâce à ce partenariat, le Département permet d'avancer sur ces deux projets, attendus localement, qui permettront aux forces de gendarmerie de disposer de locaux modernes, fonctionnels et sécurisés.

Ils permettront également de soutenir l'activité économique locale, Habitayls s'engageant à privilégier les entreprises du territoire pour ces chantiers.

## EN ACTION(S)

**Visite de la coopérative des Vignerons de Buzet**, un exemple de savoir-faire lot-et-garonnais qui allie innovation et tradition.



6 JUN



6 JUN

Avec les conseillers départementaux Nicolas Lacombe et Marylène Paillarès, sur le site du futur **tourne-à-gauche de la D656** au niveau du Lycée Jacques-de-Romas à Nérac.

**Aux 12<sup>e</sup> Entretiens Cobaty d'Agen** pour poser les enjeux d'attractivité de notre territoire



14 JUN



15 JUN

**Auprès de nos sapeurs-pompiers**, à l'Hôtel du Département, pour partager leur vocation, leur dévouement et leurs compétences lors des Journées nationales.

**Réunion de travail avec le Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, Adrien Taquet**, autour de la protection de l'enfance.



19 JUN



27 JUN

Signature, par le Département et l'Agglomération d'Agen, de 2 conventions : avec Vinci autoroutes d'une part sur le **financement de l'échangeur autoroutier d'Agen-Ouest** et, d'autre part, avec le Campus numérique 47 en faveur du **développement numérique du territoire**.

4 JUN

**Création de la Société d'économie mixte locale (SEML) du Rieucourt**, dédiée au projet Center Parcs, en présence d'Olivier Brémond, directeur général du Groupe Pierre & Vacances.

## Beauziac et Pindères



**Installation d'un pylône de téléphonie mobile.** Nouvelle étape dans la résorption des zones blanches avec l'installation d'un pylône qui couvrira les communes de Beauziac, Pindères et le futur Center Parcs. Une opération financée à hauteur de 200 000 € par le Département.

## Castelnau-sur-Gupie



**Regroupement des écoles maternelle et élémentaire.** Outre le soutien financier du Département, ce projet qui vient de débuter a bénéficié de l'assistance technique départementale (AT47).

## Fumel



**Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire.** Projet innovant, cette MSP accueillera à la fois des médecins libéraux et salariés au sein du futur centre de santé intercommunal. Le Département apporte une aide de 150 000 € à cette réalisation.

## RD911 - Condat



**Sécurisation de la circulation.** Le passage à 2x1 voie et le réaménagement du carrefour en sortie de Condat (commune de Fumel) sont en cours d'achèvement. Ces travaux, d'un montant de 550 000 € HT, sont entièrement financés par le Conseil départemental.

## Monflanquin



**Nouveau centre de secours.** Une réalisation essentielle pour les 20 sapeurs-pompiers du secteur qui réalisent plus de 430 sorties par an. Le Département participe à 1/3 du montant total de l'opération, estimée à 750 000 €.

## Estillac



**Création d'une école élémentaire.** Un bâtiment de huit classes, créé entre la maternelle et la crèche. Ce programme bénéficie du soutien départemental à hauteur de 30 000 €.

© Cabinet F. de la Serre

### Expression des groupes politiques

#### GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Lors de la session du 21 juin, le groupe de la Majorité départementale a présenté un « plan collèges » de 77 millions d'euros. Un effort sans précédent dans l'histoire de notre collectivité, en adéquation avec les engagements pris devant les Lot-et-Garonnais lors des dernières élections cantonales.

Depuis 2008, le Département a beaucoup fait pour nos collégiens : évolution des transports scolaires aujourd'hui transférés à la Région, plan casier, modernisation informatique, actualisation de la convention éducative, construction du collège de Monflanquin, restructuration de Jean-Moulin à Marmande... Aujourd'hui, l'enjeu est d'aller plus loin et d'anticiper les évolutions démographiques.

En effet, en 2022, 13 200 élèves sont attendus dans les collèges publics lot-et-garonnais, contre 11 800 en 2007. Si cette hausse annoncée justifie pour partie ce « plan collèges », c'est également la volonté réaffirmée de créer les conditions de la réussite scolaire pour nos enfants.

Cet investissement sans précédent dans nos collèges est donc un véritable pari sur la jeunesse lot-et-garonnaise, jeunesse qui écrira demain le futur de notre département.

Majorité départementale  
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9  
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

#### GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

En mai dernier, avait lieu l'élection du nouveau Président du Conseil Départemental. Certes, le résultat était connu d'avance mais notre groupe, par la candidature de son Président, Guillaume Lepers, a choisi de faire entendre sa voix et de réaffirmer son engagement pour les Lot-et-Garonnais. Car, ce que nous proposons, c'est bien une autre vision de l'action départementale, un autre regard sur la façon de faire de la politique, plus proche des réalités de territoire, du monde entrepreneurial, des collectivités et des citoyens, c'est la reprise en main du Département pour lui redonner son rôle de moteur du développement. Ce que « L'Avenir Ensemble » propose, c'est bien une véritable alternative : une alternative positive, dynamique et crédible pour le Lot-et-Garonne.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

#### GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

On ne va pas se mentir, ça sent le cadeau empoisonné ! A plein nez. Oui quand l'État commence à parler de désengagement, ce n'est pas forcément bon signe. D'où notre inquiétude légitime, quand on apprend que la RN21 et ses 95 kilomètres de chaussée pourraient être transférés prochainement à notre Département. Sans la moindre allusion faite aux charges d'entretien qui en découleront, et qui pèseront forcément lourd dans la balance budgétaire de notre institution départementale. Attention danger !

La méfiance et la mobilisation s'imposent donc à nous comme une évidence. On en reparlera...

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14